

Niveau détaillé (42 postes dont 32 pour les actifs)
11. Agriculteurs sur petite exploitation
12. Agriculteurs sur moyenne exploitation
13. Agriculteurs sur grande exploitation
21. Artisans
22. Commerçants et assimilés
23. Chefs d'entreprises de 10 salariés et plus
31. Professions libérales
33. Cadres de la fonction publique
34. Professeurs, professions scientifiques
35. Professions de l'information, des arts et des spectacles
37. Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
38. Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
42. Instituteurs et assimilés
43. Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44. Clergé, religieux
45. Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46. Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47. Techniciens
48. Contremaîtres, agents de maîtrise
52. Employés civils et agents de service de la fonction publique
53. Policiers et militaires
54. Employés administratifs d'entreprises
55. Employés de commerce
56. Personnels des services directs aux particuliers
62. Ouvriers qualifiés de type industriel
63. Ouvriers qualifiés de type artisanal
64. Chauffeurs
65. Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67. Ouvriers non qualifiés de type industriel
68. Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69. Ouvriers agricoles
71. Anciens agriculteurs exploitants
72. Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprises
74. Anciens cadres
75. Anciennes professions intermédiaires
77. Anciens employés
78. Anciens ouvriers
81. Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83. Militaires du contingent
84. Elèves, étudiants
85. Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
86. Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)